

Date de mise à jour : 26/06/2020

Poste occupé par : Nacia HOUNAS

X Mobilité  Redéploiement  Création

Libellé court RH / code poste RH : 6740 – DTSCESR18

Personne à contacter : Secteur RH

Fonction : Correspondant Ressources Humaines

Tél : 01 79 86 14 01

Courriel : dtvd-rh@valdemarne.fr

## DESCRIPTIF DE POSTE

### IDENTIFICATION DU POSTE

Intitulé	Chargé(e) d'exploitation du poste central de régulation de trafic PARCIVAL
Cadre d'emplois/catégorie	Technicien – Catégorie B
Pôle/Direction/Service	PADECT - Pôle Aménagement, Déplacement, Emploi et Cohésion Territoriale DTVD - Direction des Transports, de la Voirie et des Déplacements SCESR - Service de la Coordination de l'Exploitation et de la Sécurité Routières Secteur Gestion des déplacements
Lieu de travail	2 ancienne avenue de Fontainebleau 94150 Rungis
Positionnement du poste dans l'organigramme	Placé sous l'autorité de la Responsable de l'exploitation du poste central de régulation de trafic PARCIVAL

### PRÉSENTATION DE LA DIRECTION ET/OU DU SERVICE

#### Présentation des missions principales de la Direction

La Direction des Transports, de la Voirie et des Déplacements (DTVD) est rattachée au Pôle Aménagement, Déplacement, Emploi et Cohésion Territoriale du Département. Elle a pour mission le développement et l'aménagement des infrastructures routières et de transport en commun en Val-de-Marne, l'intervention du Conseil départemental vis à vis du fonctionnement et de l'efficacité des transports publics, l'entretien et la gestion de la voirie départementale, le développement des modes doux alternatifs à la voiture et l'optimisation des déplacements des personnes et des biens.

La DTVD participe à :

- La démarche d'aménagement global du territoire départemental en concertation avec les autres directions départementales, en particulier celles du pôle PADECT
- L'accompagnement de la construction du Grand Paris Express dans le Val-de-Marne
- La démarche de modernisation du service public départemental qui vise à le rendre efficient et réactif
- La démarche de développement durable et de prise en considération des préoccupations environnementales
- La concertation et les démarches participatives
- La dimension sociale et l'insertion économique.

#### **Vocation du Service Coordination, Exploitation et Sécurité Routière**

- Coordonner la politique de gestion patrimoniale de la voirie dans les services territoriaux
- Apporter aux services territoriaux l'assistance et l'expertise technique spécialisée dans les domaines de la signalisation tricolore, de la gestion de trafic, de l'éclairage public, du jalonnement, des ouvrages d'art et de la gestion technique de la route.
- Mettre en œuvre la politique départementale d'exploitation routière et gestion du système Parcival pour faciliter les circulations de l'ensemble des usagers sur les routes départementales et donner, en temps réel, des informations sur l'écoulement du trafic.
- Appliquer les stratégies départementales relatives à la sécurité routière et à l'accessibilité, suivre leurs mises en œuvre et évaluer leurs résultats et impacts.
- Intervenir en amont et au cœur des projets d'aménagement de la DTVD pour garantir la qualité et la sécurité des déplacements.

#### **Vocation du secteur Gestion des déplacements**

- Service de gestion
- Mise en œuvre de la régulation des trafics en temps réel et de la priorité, aux feux tricolores, des transports en commun à partir du poste central Parcival
- Maîtrise d'ouvrage pour la maintenance, l'exploitation et le développement du système centralisé de régulation du trafic et des équipements terrain gérés par le SCESR
- Communication interne et externe des données de trafic issues du système
- Maîtrise d'ouvrage pour la maintenance, l'exploitation et le renouvellement des équipements de jalonnement et d'éclairage public sur voies express

### MISSION DU POSTE

Le/la chargé(e) d'exploitation du poste central de régulation de trafic PARCIVAL assure en journée la surveillance du Poste Central de Régulation de Trafic.

Il/elle est en charge de détecter les difficultés de circulation sur le réseau routier départemental via cette surveillance, et de faire le lien avec les autres chargés d'exploitation pour trouver des solutions de fluidification du trafic.

Il/elle assure le paramétrage et la mise à jour du système Parcival.

## DOMAINES D'ACTIVITÉS ET PRINCIPALES ACTIVITÉS

### Surveillance :

- Surveiller dans le Poste Central durant la tranche horaire 9h30/16h00 les équipements raccordés aux systèmes et déclencher les interventions des prestataires de maintenance

### Suivi des interventions :

- Assurer un suivi des interventions, détecter les pannes récurrentes et solliciter l'équipe de maintenance du secteur
- Superviser les mises en service des contrôleurs en liaison avec le chargé d'études d'exploitation concerné
- Détecter les problèmes de circulations sur la voirie départementale (y compris sous chantier ponctuel)
- Vérifier le bon fonctionnement des capteurs de trafic (état du capteur et cohérence des données)

### Paramétrage :

- Paramétrer et suivre la mise à jour (données et interface graphique) sur le système PARCIVAL des équipements raccordés

## PRINCIPALES COMPÉTENCES ATTENDUES (combinaison de connaissances et de savoir-faire)

Connaissances	<u>Pré-requis :</u> - Connaissance en systèmes automatisés - Maîtrise des logiciels bureautiques : Word, Excel
	<u>A acquérir :</u> - Maîtrise approfondie de l'ensemble des équipements de gestion de trafic - Réglementation en gestion de trafic
Savoir-faire	<u>Pré-requis :</u> - Sens de l'observation des conditions de trafic, rigueur et fiabilité, sens des priorités
	<u>A acquérir :</u> Fournir des expertises sur la gestion des équipements

## ENVIRONNEMENT DU POSTE

Relations de travail - Internes - Externes	Tous les services de la DTVD et autres services département Communes, EPT, DIRIF, RATP, STIF, entreprises prestataires
Conditions particulières d'exercice	- Permanence obligatoire à assurer dans le poste central (7h45 à 9h30 ; 16h00 à 18h15) selon inscription au planning, - Travail ponctuellement les jours fériés, les week-end end, la nuit à l'occasion de travaux programmés, - Déplacements ponctuellement en Ile de France, - Port de vêtements de sécurité obligatoire.
Moyens mis à la disposition de l'agent	- Véhicule de service en pool sans autorisation de remisage à domicile - Dotation d'équipements de protection individuelle - Moyens bureautiques usuels et logiciels d'étude de trafic

## EXIGENCES DU POSTE

Niveau de formation /diplômes	<u>Pré requis :</u> BTS/DUT ou équivalent <u>Souhaité :</u> automatismes ou systèmes industriels
Expérience	<u>Exigée :</u> <u>Souhaitée :</u> dans le domaine électrique
Certifications, habilitations à jour	Permis B
Obligation de formation inhérente au poste et au maintien des habilitations : Habilitations électriques	

## INDEMNITES PARTICULIERES LIEES AU POSTE

- NBI : NON Si oui préciser : Nombre de points :
- Indemnité de Fonctions, de Sujétions et d'Expertise (IFSE) pour les cadres d'emplois concernés :
■ Nom du groupe :
■ Nom complet du sous-groupe :

Date et avis du Chef de service	Date et avis du Directeur de la Voirie et des Déplacements Le Directeur des Transports,  Nicolas VAN ECKHOUT	Date et avis du Directeur Général Adjoint Le Directeur Général Adjoint Pôle Aménagement, Déplacement Emploi et Cohésion Territoriale  Nicolas MATI
---------------------------------	--	--

CADRE RÉSERVE A LA DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES

AVIS	Date	Signature

NB : Ce descriptif de poste ne saurait être exhaustif et est susceptible d'évolution